

- Renforcement des codes actuels du GATT - les accords relatifs au commerce des aéronefs civils et aux marchés publics négociés lors du Tokyo Round étaient innovateurs et importants sur le plan commercial. Nous devons explorer la possibilité de nouveaux progrès dans ces secteurs.

- Progressivité des droits de douane - Nous continuons à rechercher des mesures qui permettront de façon générale un meilleur accès pour les produits qui sont dérivées des ressources naturelles et qui subissent une transformation plus poussée. La structure tarifaire d'un certain nombre de pays continue de défavoriser les exportateurs de ressources en limitant les possibilités qu'ils ont d'accroître la valeur ajoutée et ce, même si ces pays jouissent déjà d'un avantage comparatif.

Ce sont là des priorités du Canada à l'approche de la réunion ministérielle du GATT. Naturellement, d'autres points ont été mis de l'avant et chaque pays a ses propres priorités. Je songe notamment au commerce des services, aux investissements de nature commerciale et aux technologies de pointe.

Nous allons appuyer l'idée d'une étude, au sein du GATT, des problèmes liés au commerce des services, reconnaissant par ailleurs que c'est là un domaine complexe et que le processus sera long. Parallèlement, en ce qui concerne le commerce des biens de haute technologie, nous sommes disposés à étudier l'opportunité et la façon d'aborder ce problème dans le contexte du GATT.

En ce qui a trait aux propositions concernant la question des investissements de nature commerciale, nous avons indiqué qu'un programme d'étude tel que celui mis de l'avant manquerait d'équilibre à moins qu'il ne porte en même temps sur le comportement des entreprises multinationales.

Il ne s'agit pas, de toute évidence, d'une liste exhaustive des questions qui seront débattues à la réunion ministérielle du GATT, mais plutôt d'une liste des questions qui revêtent le plus d'importance pour le système commercial. Il sera important que nous commençons à nous attaquer à ces problèmes à Genève en novembre.

À titre de président de cette réunion ministérielle, j'entretiens beaucoup d'espoirs, sans pour autant manquer de réalisme. Je m'inquiète par ailleurs des écarts que j'ai pu constater dans les attentes exprimées par les différents représentants nationaux. Aucun pays ne peut s'attendre à avoir tout ce qu'il veut. Nous devons convenir d'un train de mesures que nous pourrons tous appuyer. Cela exigera de tous les participants de la flexibilité et des compromis.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont complexes et nous ne pouvons nous attendre à nous en tirer avec toutes les solutions. Toutefois, nous pouvons convenir d'un programme de travail - un ordre du jour commercial pour les années 80 - de sorte que les questions qui sont sources d'intérêts ou de préoccupations puissent être abordées de façon à renforcer et à actualiser davantage l'ensemble du système.